

Recherches sociographiques



L'évolution techno-économique de la pêche côtière

Aliette Geistdoerfer

Volume 11, numéro 3, 1970

Les Îles-de-la-Madeleine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055504ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055504ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Geistdoerfer, A. (1970). L'évolution techno-économique de la pêche côtière. *Recherches sociographiques*, 11(3), 289–300. <https://doi.org/10.7202/055504ar>

Résumé de l'article

Si nous avons choisi les Îles-de-la-Madeleine comme terrain d'une enquête sur la pêche de type traditionnel au Québec c'est que les techniques de pêche côtière n'y avaient jamais été étudiées ethnologiquement dans leur ensemble et que s'y trouvaient réunies en un seul territoire plusieurs pêches traditionnelles gardant encore aujourd'hui une importance économique assez élevée pour pas être relayées au rang de survivances. La pêche côtière y occupe en effet 27% d'une population active de 3,361 personnes. Pour que la pêche ait pris une telle importance aux Îles-de-la-Madeleine, il fallait que certaines conditions particulièrement favorables y soient réunies.

Les Îles présentent trois types de côtes. Si les hautes falaises de schiste ou de grès rouge sont inabordables, les très nombreuses plages ont rendu les côtes hospitalières et sont devenues presque toutes de petits havres de pêche : certaines ont été aménagées de quais, de plans de halage et de treuils mécaniques. Les lagunes comprises entre de longues flèches de sable servent de port jusqu'à ce que leur ensablement les rendent inutilisables. En effet, exception faite pour le Havre-Aubert, les autres Îles ne possèdent aucun port naturel. Les plages ne valent comme anses de pêche que parce que les pêcheurs halent leurs bateaux chaque soir à terre. Mais quand le tonnage des bateaux augmente, comme c'est le cas aujourd'hui, la question du port se pose continuellement et avec acuité, car celui de Havre-Aubert s'ensable régulièrement, le port artificiel de Cap-aux-Meules est trop petit et mal abrité et celui de l'Étang-du-Nord se trouve dans une zone de faible profondeur d'eau.

Les havres de pêche se répartissent à peu près également autour des Îles, suivant en cela le territoire de pêche: celui-ci dans sa plus grande étendue, est compris à l'intérieur d'une cote de profondeur d'eau de 20 brasses, cote qui se situe à 15 milles au large des Îles. La différence d'inclinaison de ce plateau, forte au sud et au nord où elle est de 90 pieds au mille, faible sur les façades est et nord-est, en particulier dans la baie de Plaisance, a déterminé une première spécialisation géographique des types de pêche.

Les ports du nord et du sud, zones où les grands fonds sont proches de la côte, se consacrent à la pêche de la morue alors que ceux de la Baie de Plaisance sont spécialisés dans celle du hareng et du maquereau. Les fonds à homards, par contre, se répartissent aussi bien au nord qu'au sud, mais uniquement là où les fonds sont rocheux.

Les eaux qui baignent les Îles offrent des conditions hydrologiques et biologiques constituant non seulement un habitat propice aux homards, mais aussi un milieu favorable au passage de bancs de différentes espèces de poissons. En effet l'organisation des pêches madelinaises est déterminée d'une part par l'alternance des saisons et principalement par l'arrivée et le départ des glaces, mais aussi par le cycle écologique constitué par les passages et séjours successifs des différentes espèces de poissons dans les eaux madelinaises. Les Madelinots ne pêchent donc que lorsque les bancs de poissons viennent très près des côtes: nous avons vu que leur territoire de pêche ne dépassait pas 15 milles à la ronde. Cette soumission aux migrations

des poissons présente cependant plusieurs inconvénients. Les dates de passage de ces bancs ne sont que plus ou moins prévisibles et, parfois, le hareng arrive plus tôt que d'habitude, ne reste que quelques jours aux Îles et les quitte avant que les trappes aient pu être mouillées. Si les conditions ne sont pas favorables en faible profondeur, le poisson se maintient en grande eau et la pêche est nulle pour les Madelinots. L'automne, il y a de grandes migrations de hareng au large des Îles : aujourd'hui seuls les seigneurs modernes peuvent en profiter alors qu'autrefois cette richesse était inexploitée. La pêche côtière s'est donc modernisée mais son organisation continue d'adhérer au cycle écologique. Nous allons voir maintenant comment les Madelinots en ont développé les différents types et, surtout, quelles ont été les grandes transformations techno-économiques qui sont à la base du système actuel.

L'ÉVOLUTION TECHNO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE CÔTIÈRE

Si nous avons choisi les Îles-de-la-Madeleine comme terrain d'une enquête sur la pêche de type traditionnel au Québec c'est que les techniques de pêche côtière n'y avaient jamais été étudiées ethnologiquement dans leur ensemble et que s'y trouvaient réunies en un seul territoire plusieurs pêches traditionnelles gardant encore aujourd'hui une importance économique assez élevée pour ne pas être relayées au rang de survivances. La pêche côtière y occupe en effet 27% d'une population active de 3,361 personnes. Pour que la pêche ait pris une telle importance aux Îles-de-la-Madeleine, il fallait que certaines conditions particulièrement favorables y soient réunies.

Les Îles présentent trois types de côtes. Si les hautes falaises de schiste ou de grès rouge sont inabordables, les très nombreuses plages ont rendu les côtes hospitalières et sont devenues presque toutes de petits havres de pêche: certaines ont été aménagées de quais, de plans de halage et de treuils mécaniques. Les lagunes comprises entre de longues flèches de sable servirent de port jusqu'à ce que leur ensablement les rendent inutilisables. En effet, exception faite pour le Havre-Aubert, les autres Îles ne possèdent aucun port naturel. Les plages ne valent comme anses de pêche que parce que les pêcheurs halent leurs bateaux chaque soir à terre. Mais quand le tonnage des bateaux augmente, comme c'est le cas aujourd'hui,¹ la question du port se pose continuellement et avec acuité, car celui de Havre-Aubert s'ensable régulièrement, le port artificiel de Cap-aux-Meules est trop petit et mal abrité et celui de l'Étang-du-Nord se trouve dans une zone de faible profondeur d'eau.

Les havres de pêche se répartissent à peu près également autour des Îles, suivant en cela le territoire de pêche: celui-ci dans sa plus grande étendue, est compris à l'intérieur d'une cote de profondeur d'eau de 20 brasses, cote qui se situe à 15 milles au large des Îles. La différence d'inclinaison de ce plateau, forte au sud et au nord où elle est de 90 pieds au mille, faible sur les façades est et nord-est, en particulier dans la baie de Plaisance, a déterminé une première spécialisation géographique des types de pêche.

¹ Nous ne parlerons ici ni de la flotte hauturière ni de la flotte de commerce.

Les ports du nord et du sud, zones où les grands fonds sont proches de la côte, se consacrent à la pêche de la morue alors que ceux de la baie de Plaisance sont spécialisés dans celle du hareng et du maquereau. Les fonds à homards, par contre, se répartissent aussi bien au nord qu'au sud, mais uniquement là où les fonds sont rocheux.

Les eaux qui baignent les Îles offrent des conditions hydrologiques et biologiques constituant non seulement un habitat propice aux homards, mais aussi un milieu favorable au passage de bancs de différentes espèces de poissons. En effet l'organisation des pêches madelinoises est déterminée d'une part par l'alternance des saisons et principalement par l'arrivée et le départ des glaces, mais aussi par le cycle écologique constitué par les passages et séjours successifs des différentes espèces de poissons dans les eaux madelinoises. Les Madelinots ne pêchent donc que lorsque les bancs de poissons viennent très près des côtes: nous avons vu que leur territoire de pêche ne dépassait pas 15 milles à la ronde. Cette soumission aux migrations des poissons présente cependant plusieurs inconvénients. Les dates de passage de ces bancs ne sont que plus ou moins prévisibles et, parfois, le hareng arrive plus tôt que d'habitude, ne reste que quelques jours aux Îles et les quitte avant que les trappes aient pu être mouillées. Si les conditions ne sont pas favorables en faible profondeur, le poisson se maintient en grande eau et la pêche est nulle pour les Madelinots. L'automne, il y a de grandes migrations de hareng au large des Îles: aujourd'hui seuls les seineurs modernes peuvent en profiter alors qu'autrefois cette richesse était inexploitée.

La pêche côtière s'est donc modernisée mais son organisation continue d'adhérer au cycle écologique. Nous allons voir maintenant comment les Madelinots en ont développé les différents types et, surtout, quelles ont été les grandes transformations techno-économiques qui sont à la base du système actuel.

I. LES DÉBUTS DE LA PÊCHE AUX ÎLES

Bien avant que s'installent leurs premiers habitants, les Îles étaient connues comme une station saisonnière de pêche; dans de nombreux récits, les Îles sont citées comme une zone fameuse de pêche pour la morue et le flétan et comme une station importante pour la chasse aux morses et aux phoques. Ceux à qui les Îles furent concédées avaient l'obligation d'y établir et d'y développer les pêcheries, entreprise qui ne commença réellement qu'en 1744, quand les premiers Madelinots s'établirent au Havre-Aubert.

Pendant très longtemps leurs seules activités maritimes furent la chasse aux phoques et la pêche à la morue, celle-ci conditionnée par les pêches de capelan, d'encornet ou de coques utilisés pour boëtter les lignes; à terre, les Madelinots se livraient à la culture et à l'élevage de type familial.

La chasse au phoque

Bien qu'elle ne soit pas une pêche puisqu'elle consiste à tuer les bébés phoques quelques jours après leur mise bas sur les glaces, nous sommes obligés de parler ici de la chasse au phoque sur la banquise, parce qu'il existe, comme nous allons le voir, de nombreux rapports économiques et sociaux entre cette chasse et la pêche.

La chasse au bâton n'est pas nouvelle, ni particulière aux Îles. Il existe de nombreuses descriptions de cette chasse, telle qu'elle était pratiquée sur les côtes du Labrador et des Provinces Maritimes aux XVIII^e et XIX^e siècles. Si autrefois le type de bâton utilisé pour assommer les bébés phoques était laissé au choix du chasseur, aujourd'hui on exige que le bâton soit en bois dur afin d'assurer le défoncement de la boîte crânienne au premier choc. On commence à observer les glaces et leurs déplacements fin février ou début mars; quand des groupes de phoques ont été repérés à la jumelle à une distance maximum de 10 milles et que l'état des glaces semble bon, les chasseurs, crampons aux pieds, partent sur les « champs » de glace. Après avoir assommé et saigné les bébés phoques, les chasseurs les « habillent » en gardant adhérent à la fourrure les 3 cm. de lard. Les peaux sont transportées à terre dans les « canots à glace », petites barques à clins montées sur ski, qui servent aussi à franchir les bras de mer.

Le mode de chasse n'a pas beaucoup changé depuis ses débuts; par contre, la fonte du lard par les chasseurs eux-mêmes a disparu. Aujourd'hui les peaux sont vendues brutes, par l'intermédiaire des marchands ou des coopératives, à un fourreur d'Halifax.

Nous ne pouvons nous étendre sur les différents aspects de cette chasse qui, exception faite des moyens de transport, a gardé sa forme traditionnelle: en effet, certains chasseurs, depuis quelques années, utilisent des avions et des hélicoptères pour aller sur les glaces.

Il nous faut maintenant montrer comment cette chasse se rattache socialement et économiquement à la pêche. La chasse a lieu durant le mois de mars, les phoques mettant bas fin de février; elle marque la fin de l'hiver, c'est-à-dire la fin du temps de la réparation et de la fabrication des agrès de pêche. Les pêcheurs tiennent à avoir terminé le plus gros de ce travail avant le début mars afin d'être entièrement disponibles lors du passage des phoques. Mais il n'y a pas que les pêcheurs qui s'intéressent à la chasse: on peut dire que toute la population qui, durant l'hiver, a encore tendance à rester groupée par unités familiales et par voisinages, participe aux activités de la chasse. On laisse de côté les occupations quotidiennes pour être au fait des nouvelles et les faire circuler, et pour être prêt à assister au retour des chasseurs.

Au niveau de l'équipe de chasse, les rapports entre la pêche et la chasse sont encore plus étroits. En effet les 5 ou 7 chasseurs qui com-

posent une « escouade »¹ sont le plus souvent des membres de la même famille.

Alors que l'équipage le plus traditionnel pour les différentes pêches est de 2 hommes, il existe des groupes informels d'hommes qui s'entraident, dès que l'un d'eux en a besoin, pour mettre un bateau à l'eau, réparer un moteur, remorquer un bateau en panne, etc. : les membres de ces groupes se retrouvent en général dans « l'escouade ».

La chasse au phoque avait et conserve encore un rôle économique déterminant. En effet, à la fin de l'hiver, les réserves de nourriture autrefois, aujourd'hui celles d'argent, sont réduites. Comme cette activité n'entraîne que de très faibles frais d'équipement (bâton, couteaux, cordages, canot en commun entre les chasseurs), une bonne chasse permettait aux pêcheurs d'acheter assez de sel pour préparer la boîte pour la pêche, de se procurer du matériel ou d'amortir les dettes faites pendant l'hiver sans avoir à les reporter sur les bénéfices encore incertains de la pêche à venir. Si la chasse est nulle, il faut demander aux marchands des avances, hier en farine ou en sel, de nos jours en argent. Dans les deux cas, le résultat est le même : le pêcheur est lié pour la vente de son poisson à tel marchand dont il est obligé d'accepter le prix d'achat, sans pouvoir proposer sa prise à un autre qui aurait pu être plus offrant.

En simplifiant, on pourrait dire que c'est l'assurance-chômage qui remplace aujourd'hui la chasse au phoque mais uniquement sur le plan économique.

La pêche de la morue

La pêche de la morue fut pratiquée dans le golfe Saint-Laurent bien avant la colonisation et les techniques ont été expérimentées depuis longtemps déjà : la ligne simple à la main et la longue ligne ou palangre étaient utilisées par les « banquiers »² français, anglais et américains ; ce sont des agrès d'entretien et de fabrication peu coûteux. Une lourde contrainte pèse cependant sur ces pêches, celle de l'acquisition quotidienne ou de la conservation du poisson utilisé pour boëtter des lignes qui comptent jusqu'à 3,000 crocs. C'est le besoin de cette boîte qui, pendant plusieurs années, amena les goélettes étrangères pêchant sur les grands-bancs jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine.

On ne peut donc dissocier la pêche de la morue de celle de la boîte : capelan, encornet, bourgots, coques et surtout hareng et maquereau. Actuellement, le problème de la boîte et de sa conservation est en partie résolu : grâce aux entrepôts frigorifiques installés aux Îles par le Départe-

¹ Groupe composé du nombre d'hommes nécessaire pour tirer un canot : deux ou trois de chaque côté, un en tête.

² Banquiers : nom donné aux goélettes de n'importe quelle origine qui venaient pêcher la morue sur les grands-bancs.

ment des pêcheries, on peut congeler du hareng en grande quantité mais il arrive encore que les pêcheurs manquent de hareng, ce qui les oblige à s'arrêter de pêcher. D'ailleurs, l'utilisation de la ligne disparaît au profit du filet maillant depuis plus de dix ans.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les Madelinots pratiquaient uniquement la chasse au phoque, au mois de mars, et la pêche de la morue et de la boëtte du mois de juin au mois d'octobre. La morue était donc le seul poisson à être pêché en quantité industrielle: salée et séchée, elle se conservait très bien et faisait l'objet d'un commerce prospère.

Toute la famille participait à la préparation de la morue. Femmes et enfants se répartissaient le travail, depuis le débarquement du poisson, le tranchage, le lavage, l'empilage, jusqu'à la fabrication de l'huile de foie de morue. Comme ce travail durait plusieurs mois et ne pouvait se faire qu'au bord de l'eau, les familles passaient l'été dans des villages de pêche, villages d'habitat saisonnier installés au bord des grèves et comprenant des cabanes, des salines, des chopes, etc. Ces constructions disparaissent peu à peu aujourd'hui, quoique les migrations saisonnières n'aient pas cessé. Ce n'est plus que pour la pêche au homard que les hommes s'installent deux mois à l'île Brion ou à la Grande-Entrée.

Si les pêcheurs transformaient leur poisson eux-mêmes, le commerce, lui, était aux mains des marchands. Le troc était le seul mode d'échange; l'argent ne circulait pas et c'est avec de la morue que les habitants payaient leurs redevances au propriétaire des Îles.

Cette uniformité de la production aurait pu être fatale à l'économie des Îles car, à partir du jour où le marché de la morue verte et sèche commençait à se réduire, le commerce aurait pu périliter. Mais nous allons voir comment, dès la fin du XVIII^e siècle, de nouvelles pêches se pratiquèrent aux Îles: au milieu du XX^e siècle, quand la morue perdit toute sa valeur, elles avaient pris assez d'ampleur pour remplacer la pêche de la morue qui devint peu à peu une pêche complémentaire.

Actuellement les Madelinots « font » la pêche du hareng ou du homard au printemps et durant l'été; certains, pour compléter leur revenu « font » la pêche de la morue à la ligne ou au filet. S'ils n'ont plus besoin de pêcher la boëtte qu'ils achètent aux frigidaires, ils n'ont plus en outre la peine de préparer le poisson, vendu frais aux usines de filetage.

II. DEUX NOUVELLES TECHNIQUES:

LA SENNE TOURNANTE À HARENG, LE FILET MAILLANT À MAQUEREAU

Les Îles-de-la-Madeleine ont pu, du fait de leur éloignement géographique et du manque de communications durant les cinq mois d'hiver, développer une vie techno-économique particulière, présentant certaines des formes d'une économie autarcique. Cependant les Îles n'ont jamais

été complètement isolées et leur production fut toujours l'objet d'un commerce extérieur. De plus, les eaux qui entourent les Îles furent pendant près d'un siècle un lieu de pêche internationale grâce à leurs conditions maritimes exceptionnelles et à leur situation géographique. Si le gros de la flotte venait des États-Unis, surtout du Maine et plus particulièrement de Gloucester, nombreuses étaient aussi les goélettes de la Nouvelle-Écosse, du Cap-Breton, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

La venue régulière des pêcheurs étrangers créa non seulement des courants d'échanges nouveaux, mais permit aussi l'introduction aux Îles de techniques nouvelles et le développement des pêches correspondantes.

En effet au début du XIX^e siècle, les Madelinots pêchaient la morue à la ligne à main et à la palangre et un peu de hareng au filet maillant, uniquement pour la boîte.

Quant aux Américains, ils utilisaient de grandes sennes tournantes pour le hareng et des filets maillants pour le maquereau; il leur était donc beaucoup plus facile qu'aux Madelinots de profiter des concentrations de poisson dans la baie.

Les Madelinots se procurèrent peu à peu ces agrès par l'intermédiaire des étrangers et purent ainsi augmenter leur production de hareng et de maquereau. Hors du circuit d'échange traditionnel, marchands-pêcheurs, s'établit une nouvelle voie d'échange, poisson-agrès, entre les Madelinots et les étrangers. Ceux-ci, en effet, eurent souvent recours pour compléter leur charge, aux pêcheurs locaux qui préféraient de beaucoup leur vendre leur poisson car, en échange, ils recevaient du sel assez tôt au printemps pour pouvoir immédiatement, tant que le hareng et le caplan « donnaient », saler et conserver assez de poisson pour ne pas manquer de boîte pour les lignes à morue durant l'été. Le maquereau était inexploité aux Îles: parallèlement à celle du hareng, les Madelinots vont en développer la pêche en utilisant des filets maillants semblables à ceux des pêcheurs étrangers.

Mais ces pêches n'entreront pas en concurrence avec celle de la morue: elles s'y ajouteront puisque la pêche du hareng se situe en avril et en mai et celle du maquereau sporadiquement en été, la pêche de la morue restant la principale source de revenus.

Loin de modifier réellement l'organisation économique de la pêche aux Îles, les pêcheurs étrangers profitèrent de leurs richesses et, de la même façon que les marchands, soumièrent les Madelinots à leur système. Il est assez extraordinaire de voir, pendant presque un siècle, près d'une centaine de goélettes puiser à même les ressources en poisson au nez d'une population qui, faute d'équipement, n'en profitait pas. Par réaction, quelques Madelinots construisirent des goélettes pour partir pêcher la morue et le hareng sur la Côte-Nord et sur la côte du Labrador. Ces pêcheurs, au lieu de vendre leur poisson aux marchands des Îles, liquidèrent directement leur cargaison dans les ports qu'ils fréquentaient.

III. FUMOIRS ET TRAPPES À HARENG

Grâce à l'introduction de la senne, on a donc pu augmenter considérablement la production de hareng : la plus grande partie de celle-ci était destinée à la boëtte pour la pêche de la morue, une certaine quantité était vendue aux étrangers ou aux « banquiers » qui s'arrêtaient aux Îles pour s'approvisionner.

Une nouvelle utilisation du hareng apparaît au début du XIX^e siècle aux Îles, celle du « boucanage ». En effet, depuis déjà fort longtemps, sur les côtes des États-Unis, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, le boucanage du hareng¹ connaissait un grand essor : aux alentours de 1828, on parle de 20 fumoirs à Lubeck. Aux Îles, l'une des plus anciennes familles de fumeurs donne comme lieu d'origine de la technique utilisée aujourd'hui Grand-Manan, au Nouveau-Brunswick : c'est de cette même province que, d'après les pêcheurs, serait venue la trappe à hareng. C'est en effet vers la même époque que les rapports des pêcheries notent l'utilisation d'un nouvel engin de pêche, « le rêt à enclos » (1879-1885). Les vieux pêcheurs se souviennent du moment où les premières trappes furent installées au Havre-Aubert, d'ailleurs au plus grand mécontentement des pêcheurs.

Je ne crois pas qu'il soit impossible de lier le début de la pêche du hareng à la trappe à celui du boucanage. On pourrait supposer que le hareng fumé ait été fourni par la pêche à la senne et au filet, mais cela paraît impossible car une entreprise de fumaison, pour être rentable, doit remplir ses fumoirs et donc pouvoir se procurer très rapidement le plus possible de poisson ; elle ne peut donc être dépendante d'un ensemble technique dont la première fonction était de fournir de la boëtte. Il était donc compréhensible qu'aux fumoirs s'attache une technique particulière ; cela paraît d'autant moins invraisemblable qu'encore aujourd'hui des liens techniques et sociaux sont toujours maintenus entre le boucanage et la pêche à la trappe.

En effet, on utilisait autrefois des sennes de terre, halées sur les grèves soit à bras soit par des chevaux, manœuvre qui provoquait l'écrasement du poisson ; si, pour le saler pour la boëtte, cela n'avait pas d'importance, c'était par contre un gros inconvénient pour l'embrocher et le fumer sans qu'il s'abîme. Le hareng pris dans une trappe ne subit pas ce traitement. Encore aujourd'hui, les sennes modernes, qui abîment beaucoup moins le poisson qu'autrefois, sont très peu utilisées pour le fumage, bien que beaucoup plus rentables, semble-t-il.

Les propriétaires des trappes et de tout le matériel de pêche au hareng (bateaux, épuisettes, etc.) sont en même temps ceux des fumoirs : ils engagent au mois d'avril des pêcheurs professionnels et leurs aides. Pour le temps du hareng, ceux-ci reçoivent un salaire fixe et souvent un pourcen-

¹ Celui qu'on venait pêcher aux Îles.

tage sur les prises, et ils se servent des agrès et du matériel sans en subir ni le coût ni les frais d'entretien.

L'introduction de la trappe et celle du boucanage du hareng aux Îles ne sont peut-être pas concomitantes, mais des rapports étroits se sont établis qui font qu'encore aujourd'hui il existe un ensemble techno-économique et un groupe social non pas autonomes par rapport aux autres activités mais ayant des caractéristiques particulières.

Il n'y a aux Îles que deux pêcheurs propriétaires de trappes — les autres appartiennent aux fumeurs eux-mêmes — quatre entreprises privées de boucanage et trois coopératives dont le gérant joue le rôle de propriétaire.

Autrefois, presque tous les moyens de production se trouvaient entre les mains de quelques marchands qui fournissaient aux pêcheurs leur matériel de pêche et leurs biens de consommation en échange d'une mainmise sur la totalité de leur production. Eux seuls se chargeaient de l'écoulement du poisson vers l'extérieur.

Plusieurs des aspects de ce système n'ont pas complètement disparu, mais il n'y a plus que les trappes dont la propriété soit encore aux mains des marchands ou des coopératives: le coût exorbitant des trappes en est peut-être la cause. Par la possession de ce matériel, les boucaneurs se rendent les uniques acquéreurs du hareng pêché dans leur trappe et dont ils ont besoin pour remplir le plus vite possible leurs fumoirs.

Il arrive assez souvent que les quantités de hareng prises dans les trappes ne correspondent pas exactement à la quantité utile pour remplir les fumoirs: ainsi, c'est dans le cas d'une trop forte ou d'une trop faible production que cette pêche s'intègre dans l'organisation générale des pêches. Les quantités en surplus seront vendues comme boëtte dans certains cas et, inversement, pour compléter la cargaison des fumoirs, les boucaneurs peuvent être obligés d'acheter du hareng auprès des pêcheurs à la senne.

Si, par ce type de production, l'ensemble trappe-fumoir maintient une certaine autonomie économique par rapport aux autres pêches, toujours dépendantes les unes des autres, l'organisation sociale qui s'est créée autour de cette pêche a pris aussi certaines formes particulières.

Avant l'introduction des trappes à hareng, comme avant celle de la pêche du homard, nous avons vu que tous les pêcheurs faisaient au printemps pour la boëtte une pêche soit de hareng au filet soit de caplan à la senne. À partir du moment où la pêche du hareng à la trappe se développe, plusieurs pêcheurs vont se spécialiser car, d'une part, il n'est pas possible de s'improviser juste pour une saison pêcheur à la trappe et, d'autre part, le profit apporté par cette pêche est souvent assez important pour que des pêcheurs s'y consacrent et forment ainsi un groupe spécialisé.

La trappe, nous l'avons vu, est un engin principalement adapté à la baie de Plaisance: aussi, ceux qui l'utilisent d'avril à mai feront ensuite

la pêche du maquereau qui, comme le hareng, se concentre dans cette baie, mais au début et à la fin de l'été.

IV. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE DU HOMARD

Si l'on ne possède pas la date précise de l'introduction de la trappe à hareng aux Îles, on sait par contre que la pêche du homard commença en 1875. En 1877, il y avait déjà trois homarderies installées aux Îles et 25 bateaux pratiquaient cette nouvelle pêche.

Avant cette date, la richesse des fonds de homard était connue mais les Madelinots le pêchaient avec des hallebardes ou avec des crochets et en très petites quantités, car la pêche du homard ne pouvait se développer qu'à condition que s'organisent parallèlement soit un marché du frais, soit des conserveries. Aux États-Unis, sur la côte du Maine, avant 1840, le marché du frais était assez vaste pour écouler la production; en 1840, l'avènement des techniques de mise en conserve permit le développement de nouveaux marchés. Au cours des années 1870, les pêcheries de homard se déplacèrent vers le nord et peu à peu plusieurs conserveries s'ouvraient en Nouvelle-Écosse: ce sont des marchands d'Halifax qui, les premiers, organisèrent la pêche et la mise en boîte du homard aux Îles-de-la-Madeleine, en 1875.

Le développement de la pêche au homard est intimement lié à celui des conserveries et donc à celui d'un nouveau groupe social, celui des employés d'usine. Auparavant, exception faite des quelques enfileuses de hareng dans les fumoirs, c'étaient les pêcheurs eux-mêmes qui salaient ou séchaient le poisson. En 1875, deux conserveries s'ouvraient aux Îles: dix ans plus tard, il y en avait 19. En effet, alors que la pêche à la trappe au hareng s'est concentrée autour de la baie de Plaisance, la pêche du homard, étant donné que les fonds de pierre se répartissent à peu près également autour des Îles, s'est organisée dans chaque station de pêche, accompagnée le plus souvent d'une petite conserverie. Il était indispensable que les usines soient proches des stations de pêche car le homard, une fois sorti de l'eau, ne se conserve pas et il n'existait pas à cette époque de moyen de transport rapide. Après la guerre, avec le développement des coopératives et des transports routiers, l'éparpillement géographique des conserveries cessa.

Un second ensemble de faits domina l'établissement de cette pêche: dès ses débuts, elle fut soumise à de sévères lois imposant les dates de la saison de pêche et interdisant la prise des « raveuses »¹ et celle des homards dont la taille était inférieure à une mesure donnée. Ces dates et ces longueurs ont été souvent modifiées au cours des années; aujourd'hui la saison de pêche s'étend aux Îles du 10 mai au 10 juillet et la taille minimum du ho-

¹ Raveuse: homard femelle portant des œufs.

mard est de trois pouces au thorax. Cette protection eut pour conséquence de conserver une espèce en lui permettant de se multiplier malgré un prélèvement annuel de quantités énormes d'individus pendant près d'un siècle, et de permettre qu'actuellement on puisse encore, en deux mois et dans une aire de pêche relativement peu étendue, pêcher près de trois millions de livres de homard (1965). Cela donne l'image d'une richesse considérable mais qui n'augmente pas aussi vite que le nombre des pêcheurs qui, chaque année, se consacrent à la pêche « aux cages ». Ainsi la prise moyenne de chacun diminue mais les bénéfices n'en baissent pas pour autant car le prix d'achat du homard est en hausse chaque année: cet équilibre ne pourra subsister longtemps.

Ce n'était pas avec des épuisettes ni avec des crochets que les Madelinots allaient continuer à pêcher le homard. Cette pêche s'organisa selon le système traditionnel, un marchand engageant des pêcheurs et leur confiant le matériel utile. Comme ces marchands étaient originaires d'Halifax, ils apportèrent avec eux le modèle d'agrès utilisé en Nouvelle-Écosse: c'est ainsi que la cage fut introduite aux Îles. Quoique les Madelinots soient persuadés que c'est l'un d'entre eux qui, voici près de cent ans, inventa ce type de casier, ce modèle était celui en usage dans les Provinces Maritimes et il est peu pensable qu'il ait été réinventé localement.

La saison de pêche a toujours été limitée à deux mois, juillet et septembre jadis, mai et juin de nos jours. Les Madelinots pouvaient ainsi ajouter cette nouvelle pêche sans que le déroulement de leurs activités en soit bouleversé. En effet, pour appâter les cages, il faut une grande quantité de hareng comme pour la pêche à la morue; les pêcheurs vont donc continuer en avril la pêche au hareng au filet et à la senne. Ils le saleront, comme avant, pour le conserver, pêcheront ensuite le homard et, durant l'été et l'automne, se consacreront à la morue et au maquereau.

La pêche au homard semblait, au début, s'inscrire dans le cycle normal des activités et simplement ajouter ses bénéfices à ceux tirés des autres pêches. Mais elle va très rapidement attirer de plus en plus de pêcheurs alors que le système du troc, qui jusque-là dominait l'économie des Îles, va commencer à décliner.

L'équilibre réalisé par l'interdépendance techno-économique existant entre les différentes pêches sera brisé en raison de l'énorme développement que va connaître la pêche du homard. La valeur marchande du homard va très rapidement augmenter et dépasser de beaucoup celle des autres espèces. Les possibilités de marché sont nombreuses et aucun problème de mévente ne se pose, comme c'est le cas pour les autres espèces. Il y a une quinzaine d'années, les pêcheurs se répartissaient à peu près également en deux groupes: ceux qui vivaient grâce à la pêche du homard au printemps et à celle de la morue l'été et ceux qui commençaient à pêcher la morue dès la fin juin et continuaient cette pêche tout l'été et l'automne, en com-

plétant avec celle du maquereau. Aujourd'hui, les pêcheurs se sont regroupés autour de la pêche du homard et, à part les 25 bateaux qui pêchent le hareng à la trappe et à la senne, les 480 (1965) bateaux de pêche des Îles pêchent le homard du 10 mai au 10 juillet. Pour la plupart des pêcheurs, le reste de l'été est consacré à la pêche de la morue, devenue une pêche complémentaire, de même que celle du maquereau. Mais les prix d'achat baissent et les usines ne veulent plus se donner la peine d'acheter aux pêcheurs côtiers leur morue car les énormes arrivages des chalutiers leur suffisent.

Une nouvelle pêche d'été, celle des pétoncles, connaît depuis quatre ans un certain essor. Le prix d'achat en est encore plus élevé que celui du homard: en 1967 elles étaient achetées un dollar (\$1.00) la livre au pêcheur.

Ainsi les Madelinots sont devenus des spécialistes de la pêche du homard. Celle-ci, au fur et à mesure de son évolution, s'est liée à tous les aspects de la vie des gens des Îles, ce qui se traduit par un ensemble de phénomènes culturels que nous ne pouvons pas envisager ici. Peu à peu, la cage à homard est presque devenue l'emblème des Îles.

V. LA PÊCHE CÔTIÈRE EN 1967

Aujourd'hui, loin d'être restée l'unique et indispensable occupation des Madelinots, la pêche côtière au niveau primaire n'intéresse que 1,500 personnes sur 3,770 travailleurs et leur nombre n'augmente pas parallèlement à celui de l'ensemble des travailleurs.

La pêche attire de moins en moins de jeunes. Ceux qui s'y destinent choisissent uniquement la « pêche aux cages », ce qui entraîne une sur-exploitation des fonds: ils la font pendant 2 mois et ensuite beaucoup essaient de rester à terre et d'y trouver un emploi.

Ceux qui consacrent tout leur temps à la pêche d'avril-mai à octobre font en général successivement deux types de pêche: la pêche de base, qui ne dure en général qu'un mois (hareng) ou deux (homard), est celle qui rapporte le plus et elle est indispensable à qui veut vivre de la pêche; en effet, la pêche complémentaire, qui dure beaucoup plus, tout l'été et souvent une partie de l'automne, ne pourrait seule suffire à faire vivre un pêcheur et les siens.

Il est très difficile de connaître la quantité exacte de bateaux faisant tel type de pêche car nombreux sont les pêcheurs qui entreprennent un mode de pêche et qui, au cours de l'été, en pratiquent successivement d'autres. Nous avons l'exemple d'un bateau de l'Étang-du-Nord qui, après avoir pêché au printemps le hareng à la senne, pêcha trois semaines la plie au chalut, puis huit jours la morue au filet maillant et termina l'été par la pêche des pétoncles pour revenir à la morue à l'automne. À cela il faut ajouter que, d'une année à l'autre, la répartition des pêcheurs est modifiée,

surtout entre les différentes pêches d'été: l'organisation des pêches de base demeure beaucoup plus stable cependant.

Finalement, seule la pêche côtière du homard semble offrir assez d'avantages financiers et sociaux (le temps passé en mer, la livraison directe du « poisson » sans avoir à le préparer, etc.) pour se justifier mais elle attire trop de pêcheurs pour garder longtemps ses avantages.

En même temps, la pêche hauturière se développe, qu'il s'agisse du chalutage des espèces de fond ou de la pêche du hareng à la senne, et les modes de transformation du poisson comme les marchés s'organisent au niveau national. La pêche côtière du hareng, de la morue et du maquereau n'arrive donc pas à concurrencer la pêche hauturière: elle n'a pas encore trouvé le rôle qu'elle doit jouer dans l'économie sauf dans le cas des espèces de luxe que sont le homard et les pétoncles.

Aliette GEISTDORFER

*Institut d'ethnologie,
Université de Paris.*